

Objectif(s) de la formation

- Acquérir les outils pratiques de l'évaluation de biens immobiliers
- Comprendre les étapes de l'analyse de la valeur du bien
- Apprendre à déterminer une juste estimation du bien

Nature de la formation

Acquisition, entretien ou perfectionnement de connaissances et de compétences

Moyens pédagogiques

Séance de formation en présentiel et visio-conférence, support pédagogique numérisé, exposé théorique, étude de cas concrets

Équipements pédagogiques

Support pédagogique numérisé, calendriers de formation, projection Powerpoint par partage d'écran

Sanction de la formation

- Certificat de formation de satisfaction à l'apprentissage
- Attestation de présence

Evaluation des acquis

Questions, débats, jeux de rôles, cas-pratiques

Contact

AAMTI FORMATION

01 46 22 52 20

af@aamtiformation.fr

Public(s)

Avocats / Collaborateurs / Juristes

Prérequis

Pas de prérequis

Durée de la formation

1 jour (8h) - 9h/13h-14h/18h

Date(s) de la formation

04/ 03 / 2026

Lieu de la formation

Au choix classe virtuelle ou présentiel* à Paris

* sous réserve des conditions sanitaires et organisationnelles

Intervenant(s)

Monsieur José MARTINS, Expert immobilier et judiciaire

PROGRAMME ET THÉMATIQUES ABORDÉES

Matinée : 9h00 - 13h00

- Introduction : intérêt pour l'avocat de donner une valeur aux biens dont il a le mandat
- Législation et normes nationales utiles
- Méthodologie et pratiques de mesurage
- Principaux motifs d'évaluation
- Les différents types d'expertise et missions
- Les aspects techniques de l'expertise immobilière :
 - Les valeurs
 - Les surfaces
 - La pondération des surfaces
 - La typologie de revenus ou foyers
 - Les taux de rendement et taux d'actualisation

Déjeuner : 13h00 - 14h00

Après-midi : 14h00 - 18h00

- Les méthodes d'évaluation :
 - Par comparaison
 - Par le revenu
 - Par surface pondérée
 - Bilan promoteur
 - Par sol et construction
 - Professionnelles
- Bonnes pratiques immobilières et de commercialisation des biens
- Conclusion

A l'issue de cette formation, les participants sont en mesure d'aboutir à une détermination du prix motivée tenant compte des spécificités et particularités du bien ; de conseiller de manière avisée le vendeur ou l'acquéreur pour tenter d'approcher le juste prix ; d'assurer avec objectivité et équilibre une transaction.

Tarif par formation

Prix adhérents AAMTI : 414,00 € TTC

(345,00€ HT - 20% TVA)

Prix non-adhérents : 511,00 € TTC

(425,83€ HT - 20% TVA)

Financement(s)

- FIF-PL pour les avocats www.fifpl.fr
- OPCO pour les collaborateurs (avocats salariés) et juristes

Modalités Inscriptions

En ligne sur www.avocat-immo.fr

Rubrique Formations

Cliquez sur le module de formation de votre choix dans la liste proposée puis sur « M'inscrire à cette formation ».

Pour vous inscrire, vous devez soit avoir créé votre compte gratuitement via l'« Espace Avocat », en haut à droite du site.

Soit en remplissant votre bulletin d'inscription joint ou à télécharger sur la page internet de la formation sur www.avocat-immo.fr, en l'adressant par voie postale avec votre règlement (Délais d'accès : nous contacter)

Cette formation est prise en compte dans le cadre de la formation continue de la profession des avocats pour une durée de 8h00.



Personne en situation de handicap, nous vous remercions de nous contacter au 01 46 22 52 20



AAMTI FORMATION

Avocat IMMO
www.avocat-immo.fr

Les programmes mentionnés sont évolutifs et sont susceptibles de modifications dans le cadre de leur actualisation.

Déclaration d'activité de formation AAMTI FORMATION SCIC Société coopérative d'intérêt collectif par action simplifiée, à capital variable enregistrée sous le numéro 11 75 61843 75 auprès du préfet de région d'Île-de-France.
Siret : 892 472 689 000 17